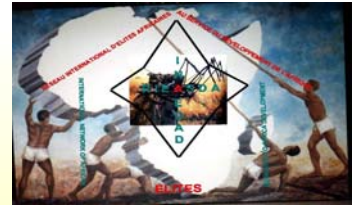


RESEAU INTERNATIONAL D'ELITES AFRICAINES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

RIEASDA  **INAEDAD**

INTERNATIONAL NETWORK OF AFRICAN ELITES DEDICATED TO AFRICA'S DEVELOPMENT



www.Inaedad-Rieasda.net

AU DELÀ DES MOTS, DES PENSÉES ET DE L'ENTENDEMENT...

SOCIÉTÉS

CALOMNIES, MEDISANCES, ET JUGEMENTS!

... Bon ou Mauvais ! Qui juge qui, de quoi, pourquoi et comment?

Dans toute société le bon et le mauvais coexistent ; Seule l'éducation entière des masses, et celle surtout au niveau de la cellule familiale peut atténuer, remédier, ou extirper le mauvais. Le bon et le mauvais peuvent être perçus comme une dualité existentielle à l'instar du jour et la nuit, l'acide et la base, l'amour et la haine, la vie et la mort, ainsi que les paradoxes qui composent la vie... Le mauvais ou le bon dépend donc de notre propre entendement à l'appréciation du vécu, des faits et des événements. Une personne traumatisée par un événement ne verra que le mal, c'est-à-dire son aspect mauvais (voire satanique). Par contre, exprimer l'amour à l'endroit d'une personne, une action humanitaire, salvatrice, ou bienfaitrice sera perçu comme relevant du bien ou jugé bon. Un individu devrait-il avoir ou aurait-il de la sympathie pour ceux qui ont exterminé ses parents, son épouse, ses enfants et endeuillé les membres de sa communauté ? Comment et pourquoi devient-on bon et mauvais en société?

Notons, que le bon ou le mauvais en général, est même évalué ou jugé selon notre propre éthique, disposition spirituelle ou degré d'éducation à la compréhension de la nature du bon ou mauvais ! Aussi, n'est-il pas dit que « les voies de Dieu sont innombrables et insondables (impénétrables) » ! Ce que nous croyons relever du bon, peut contenir en revers aussi du mauvais et vice-versa ! Tout désir ou souhait, a un revers bon ou mauvais. Qui d'entre nous en a le discernement exclusif tout en étant sous l'emprise des événements, des émotions et des sentiments?! Le gentilhomme ou la délicate femme du moment, devient le monstre de l'autre instant ! L'interpénétration circonspecte du jour et de la nuit, comme allégorie démonstrative et explicative, pourrait exprimer ce dualisme existentiel souvent très imperceptible à nos sens et notre compréhension des phénomènes et de leurs enjeux.

Ne nous trompons pas, le jugement du bon ou du mauvais ne relève pas de la justice. Les juges et les justiciables sont aussi des êtres humains imprégnés tous autant de ce dualisme existentiel. La justice est rendue selon l'objectivité des faits en mains. Qui saurait discriminer exclusivement l'objectivité de la subjectivité? Des crimes et des préjudices, nous identifions aux mauvais les bourreaux et leurs commanditaires si condamnés, et aux bons les victimes ou les préjudiciés. Le bon ou le mauvais, dans une société, peut être utilisé pour différencier d'entre les concitoyens (nes) les victimes des criminelles, les bourreaux et leurs commanditaires, ou tous ceux qui ne veulent pas ou ne souhaitent pas la paix dans une nation ou un environnement social donné! Entre les belligérants, les mauvais et les bons seront du côté où se trouve la sécurité de l'observant, c'est-à-dire selon notre partisanerie à la cause que nous défendons! Aussi, selon le côté où les horreurs ou massacres sont les plus sordides ou innombrables, nous aurons tendance à voir le mal ou le mauvais dans les actes des individus. Le mal ou le mauvais nous offusque, nous répugne, nous dégoûte ! Le bon et le bien nous procure joie, paix et épanouissement jusqu'à la contradiction !

À propos du jugement personnel que nous faisons les uns sur les autres et selon nos actes quotidiens ou en d'autres circonstances, les sagesse religieuses se rejoignent en ces points :

LE JUGEMENT SUR LES AUTRES SELON LA BIBLE

«Ne jugez pas si vous ne voulez pas être jugés! L'on vous jugera du jugement dont vous jugez. De la mesure dont vous mesurez vous serez mesurés»

- Jésus - (Matthieu VII, 1, VII, 2)

«Pourquoi vois-Tu le copeau qui est dans l'œil de Ton frère, et n'aperçois-Tu pas la poutre qui est dans Ton œil?»

- Jésus - (Matthieu VII, 3)

«Ne jugez point, et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés;

absolvez, et vous serez absous.» - Jésus - (Luc, VI, 37)

«Un coup de langue est pire qu'un coup de lance.» - Esope

«Tout ce que tu dis parle de toi, surtout quand tu parles d'un autre!» - Paul Valéry

Ce sont là, de grandes sagesse de la vie, mais combien d'entre nous respectons, vivons et profitons de leurs bienfaits? Il est préférable de laisser le soin à certaines personnes d'interpréter le comportement et la pensée des autres selon leurs desiderata, de les déformer, vilipender, calomnier et médire, mais de ne pas prêter flanc ni prendre part à ce délabrement, envoûtement, délire et errance de leur esprit. Ces comportements ne sont pas des actes d'une éducation saine et d'une activité intellectuelle féconde et lucide, en cela qu'ils renforcent la haine, la vindicte et relèvent aussi du crime s'ils ne concourent pas à faire la vérité, à sensibiliser et à emmener la paix et l'harmonie dans la société. Ces personnes cachent le plus souvent, sciemment la vérité et l'altèrent en vue d'imposer un point de vue corrompu et subversif. Le crime ce n'est donc pas seulement de tuer par les armes, mais, les médisances, les calomnies, les mensonges grossiers (les fausses accusations) sur autrui (personnalités politiques, citoyens (nes), parents, collègues, amis (es)...) à travers des jugements fallacieux et partisans, peuvent l'affliger, le tuer, voire le décimer. Gardons nous des crimes du jugement non constructif et arriviste. En Côte-d'Ivoire et ailleurs, les hommes politiques et agents des medias se sont livrés impunément à ces jeux morbides, ce qui a fait le lit ou creusé progressivement le puits de cette tragédie. Nous devrions être jugés aussi selon les jugements et accusations que nous portons fallacieusement sur autrui, qui fragilisent la stabilité, le bonheur et la paix auxquels nous aspirons. Les lois doivent protéger les citoyens (nes) contre les attaques personnelles fallacieuses, les calomnies et médisances néfastes. La vérité, la justice et la liberté d'expression sont aussi à ce prix. Le libertinage injurieux est une indécence et ne concourt pas à l'harmonie et la paix. C'est un fait que tout crime doit être jugé, en autant les crimes de sang, de torture, d'humiliation que ceux du verbe ! Que Dieu nous garde des déviations perverses de notre force, notre langue, plumes et claviers ! Calomnies, médisances et jugements insidieux sont des maux de comportements et forme d'activités mentales ankylosantes qui freinent le plein développement de nos sociétés.

La vérité, toute la vérité je le jure, et la pleine justice seront toujours la hantise des êtres humains dans la conduite de leur vie et de la construction des sociétés de paix. Assurément, le pardon et la repentance sont les voies qui assurent la paix de l'âme !

Que le Seigneur pardonne mes offenses, comme je pardonne à ceux qui m'ont offensé.

N.B. : Le genre masculin utilisé le long de cet article est inclusif et non discriminatoire.

© Dr. DRAME Harouna, Fondateur, Rieasda-Inaedad, Ottawa, ON., Canada (14 Mai 2011).

RIEASDA-INAEDAD, 390 Rideau St., P.O.Box. 20516, Ottawa (Ontario), Canada, K1N1A3. T/el. 613-262-5379

Pour réagir à cet article démocratiquement : inaedad@inaedad-rieasda.net

www.inaedad-rieasda.net

NB. : Cet article est à but éducatif afin de permettre aux esprits libres la latitude du débat pour la révisibilité de sociétés non discriminatoire, de paix et de développement. Toute reproduction ou modification de cet article est formellement interdite. Vous avez le droit de référer, de vous en référer et de distribuer largement cet article gratuitement.

En Dieu, je crois.



✓ « Et ne mêlez pas le faux à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité ». (S.2 :V. 42)